

## Première année à l'université plus aisée pour les bacheliers généraux

A la rentrée 2016, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée a accueilli plus de nouveaux bacheliers, en licence comme en DUT. Si les bacheliers généraux sont plus nombreux, les effectifs de bacheliers technologiques ou professionnels sont en net recul. En licence, les bacheliers généraux accèdent plus souvent en deuxième année que les bacheliers non généraux. Aussi, le taux de passage en deuxième année progresse par rapport à l'an dernier et concerne un étudiant sur deux. Toutefois, en dehors du passé scolaire, d'autres éléments influencent le passage en deuxième année, comme l'organisation des études ou la motivation des étudiants.

### Des effectifs de nouveaux bacheliers en hausse

A la rentrée 2016, 1 853 nouveaux bacheliers se sont inscrits à l'UPEM, dont les trois quarts en licence. Les effectifs de nouveaux bacheliers sont en hausse par rapport à la rentrée 2015 (+ 4 %), soit dans la même mesure qu'au niveau national. La croissance des effectifs est plus importante en licence qu'en DUT (+ 6 % contre + 2 %). Par rapport à l'année précédente, l'UPEM accueille davantage de bacheliers généraux (+ 9 %) et moins de bacheliers technologiques et professionnels (- 9 %). Et cette tendance est plus marquée en licence. A l'échelle nationale aussi la croissance des effectifs en licence est soutenue par la hausse du nombre de bacheliers issus des séries générales tandis que les effectifs de bacheliers technologiques et professionnels décroissent légèrement. Et ceci peut être mis en lien avec les mesures récemment mises en œuvre pour favoriser l'orientation de ces bacheliers vers des formations autres qu'à l'université, notamment en STS.

Evolution des effectifs de nouveaux bacheliers

	Cohorte 2015		Cohorte 2016		Evolution des effectifs
	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Licences</b>					
Bacheliers généraux	1 014	80 %	1 114	83 %	+ 10 %
Bacheliers technologiques / professionnels	261	20 %	234	17 %	- 10 %
<b>Ensemble des licences</b>	<b>1 275</b>	<b>100 %</b>	<b>1 348</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 6 %</b>
<b>DUT</b>					
Bacheliers généraux	336	68 %	354	70 %	+ 5 %
Bacheliers technologiques / professionnels	161	32 %	151	30 %	- 6 %
<b>Ensemble des DUT</b>	<b>497</b>	<b>100 %</b>	<b>505</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 2 %</b>
<b>Ensemble des nouveaux bacheliers</b>	<b>1 772</b>	-	<b>1 853</b>	-	<b>+ 4 %</b>

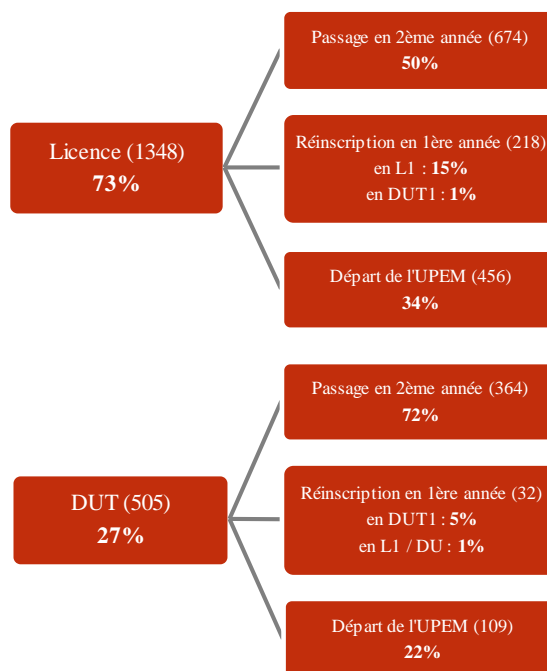
Source : Apogée, UPEM, 2018

## 56 % des nouveaux bacheliers passent en 2<sup>ème</sup> année

Parmi l'ensemble des bacheliers entrant en première année, 56 % passent en année supérieure à la rentrée suivante, 14 % se réinscrivent en première année et 30 % quittent l'établissement.

En licence, la moitié des étudiants passent en deuxième année. Le taux de passage est en hausse par rapport à la promotion précédente (+ 4 points). Et il n'est pas sans incidence : si les étudiants sont de plus en plus nombreux à s'inscrire en première année puis à passer en deuxième année, la croissance des effectifs va mécaniquement se répercuter sur les niveaux supérieurs. Néanmoins, un tiers des entrants en licence quittent l'UPEM à l'issue de la première année. Toutefois, 16 % auraient pu passer en deuxième année car ils avaient validé au moins un semestre. Quand ils se réinscrivent en première année de licence, les étudiants le font le plus souvent dans la même formation (86 %). Les autres se réorientent vers une autre licence (17 étudiants) ou vers un DUT (13 étudiants). Les bacheliers technologiques et professionnels accèdent moins souvent à la deuxième année de licence que les bacheliers généraux (17 % contre 57 %). Et finalement, l'année suivant leur entrée à l'université, 60 % des bacheliers non généraux ne sont pas réinscrits à l'UPEM, soit deux fois plus que les bacheliers généraux.

### Devenir des bacheliers 2016 à l'issue de leur première année à l'UPEM



Source : Apogée, UPEM, 2018

A l'issue de la première année de DUT, 72 % des entrants sont inscrits en deuxième année. Une minorité se réinscrit en première année (6 %) et 22 % quittent l'établissement. Le taux de passage en année supérieure parmi les entrants en DUT est en forte baisse comparativement aux promotions précédentes : près de 80 % des entrants en 2015 s'inscrivaient en deuxième année l'année suivante. Le recul du taux de passage concerne surtout les DUT industriels (- 13 points contre - 3 points dans les DUT tertiaires). Par ailleurs, le recours au redoublement étant marginal au sein des formations sélectives, le nombre de départs à l'issue de la première année augmente mécaniquement (+ 9 points).

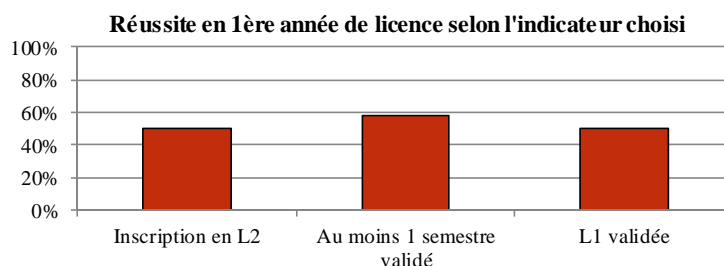
### La réussite en première année : des figures multiples

En licence, les définitions de la réussite en première année sont multiples et s'illustrent de plusieurs manières :

✓ **Les étudiants inscrits en deuxième année** à l'issue de leur première année de licence. Ils représentent 50 % des entrants en licence à la rentrée 2016. Cette mesure de la réussite fait partie des indicateurs de performance calculés par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

✓ La réussite en licence peut aussi se mesurer à **la part d'étudiant disposant du nombre de semestres suffisants pour passer en deuxième année**. Ainsi, 58 % des entrants en licence ont validé au moins un semestre, ce qui permet un accès à la deuxième année<sup>1</sup>.

✓ La réussite en licence peut être entendue comme la **validation stricte de l'année**. Parmi les entrants en 2016, 50 % des étudiants ont validé leurs deux semestres de première année.

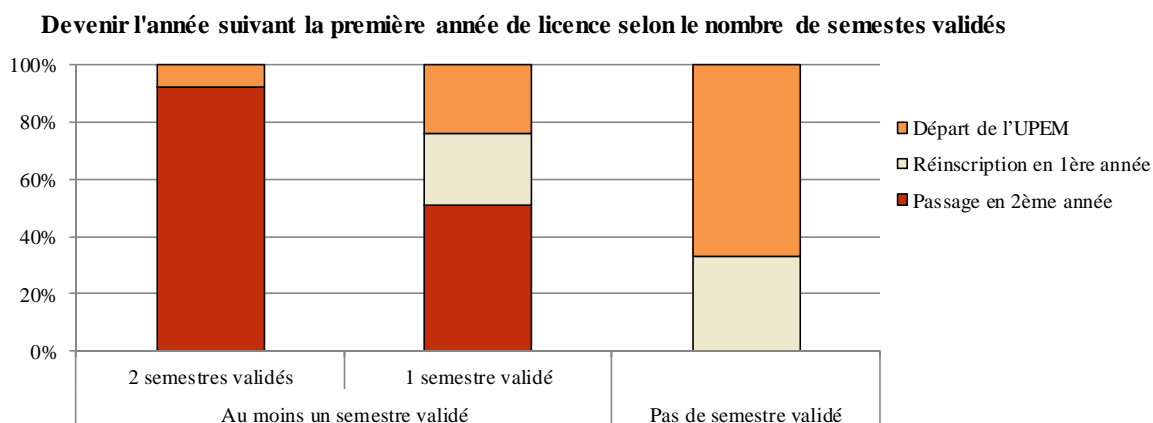


Source : Apogée, UPEM, 2018

<sup>1</sup> A l'UPEM, le passage en deuxième année peut être autorisé avec un seul semestre validé.

Le passage en deuxième année est logiquement corrélé au nombre de semestres validés : la plupart des étudiants ayant validé leurs deux semestres s'inscrivent en deuxième année. Toutefois, 8 % de ceux ayant validé leur année ne se réinscrivent pas à l'UPEM l'année suivante. Parmi les étudiants ayant validé qu'un semestre, la moitié accèdent à la deuxième année à la rentrée suivante. Et les autres sont aussi nombreux à quitter l'UPEM qu'à se réinscrire en première année (un quart). Enfin, parmi les étudiants n'ayant validé aucun semestre à l'issue de leur première année de licence, un tiers se réinscrivent en première année à la rentrée suivante alors que les deux tiers quittent l'établissement. Toutefois, ces départs peuvent avoir eu lieu en cours d'année, aussi, ils ne correspondent pas forcément à un échec aux examens.

Au final, 58 % des entrants en licence disposaient des bagages suffisants pour passer en deuxième année. Parmi eux, 86 % l'ont fait, dont 8 % avec un semestre en dette.



### Méthodologie

Cette étude s'intéresse au devenir d'une cohorte de nouveaux bacheliers, entrant en première année de licence ou de DUT à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée en 2016-2017. Sont exclus de l'analyse les étudiants inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles : en effet, ces étudiants ne suivent pas les cours de licence.

A l'issue d'une première année d'études, trois cas sont possibles :

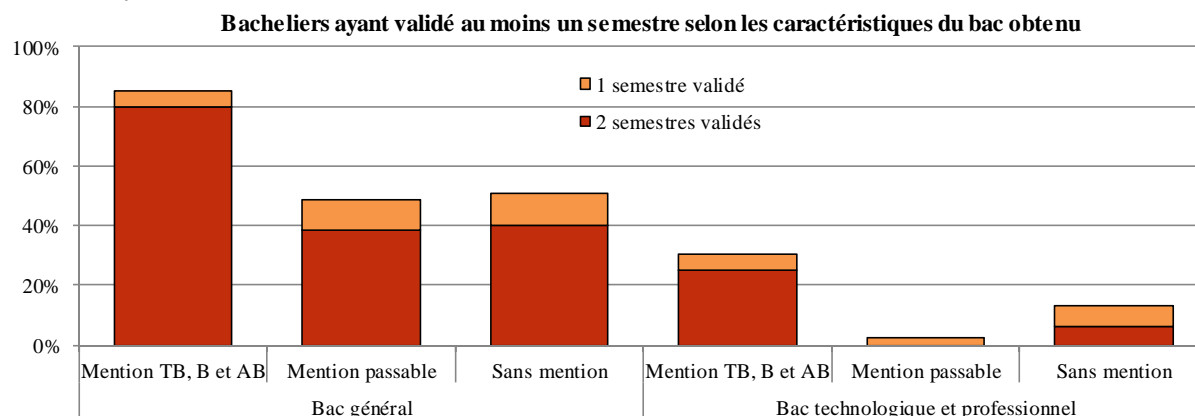
- l'étudiant passe en deuxième année,
- l'étudiant se réinscrit à l'UPEM en première année,
- l'étudiant quitte l'UPEM : il est alors qualifié de non réinscrit. Il peut néanmoins continuer son parcours dans un autre établissement.

Un étudiant est considéré comme réorienté si l'année N+1 il a changé de diplôme et/ou de discipline. La réorientation peut être accompagnée d'un passage en deuxième année.

Les résultats présentés dans cette étude sont issus de l'exploitation de la base de données APOGEE.

## Plus de chances de valider la 1<sup>ère</sup> année de licence avec un bac général

Les étudiants dotés d'un bac général ont cinq fois plus de chances de valider leur première année que les étudiants titulaires d'un bac technologique ou professionnel (58 % contre 12 %). De même, les bacheliers avec mention ont deux fois plus de chances de valider leur année que les bacheliers sans mention (62 % contre 33 %). Néanmoins, les chances de réussite au semestre des bacheliers généraux avec une mention passable sont comparables à celles des bacheliers ayant obtenu leur bac sans mention.



De plus, parmi les bacheliers généraux, ceux qui obtiennent leur bac sans retard valident plus souvent leurs deux semestres que les étudiants qui obtiennent leur bac avec du retard (61 % contre 44 %).

Néanmoins, le passé scolaire des bacheliers n'explique pas tous les écarts de réussite en première année. En effet, parmi les bacheliers généraux ayant obtenu leur diplôme avec mention, 93 % des étudiants des licences de lettres et arts valident leurs deux semestres contre 74 % des étudiants des licences de sciences. Ainsi, d'autres facteurs liés aux spécificités disciplinaires entrent en ligne de compte : les modalités de contrôle des connaissances, les pratiques de travail, etc.

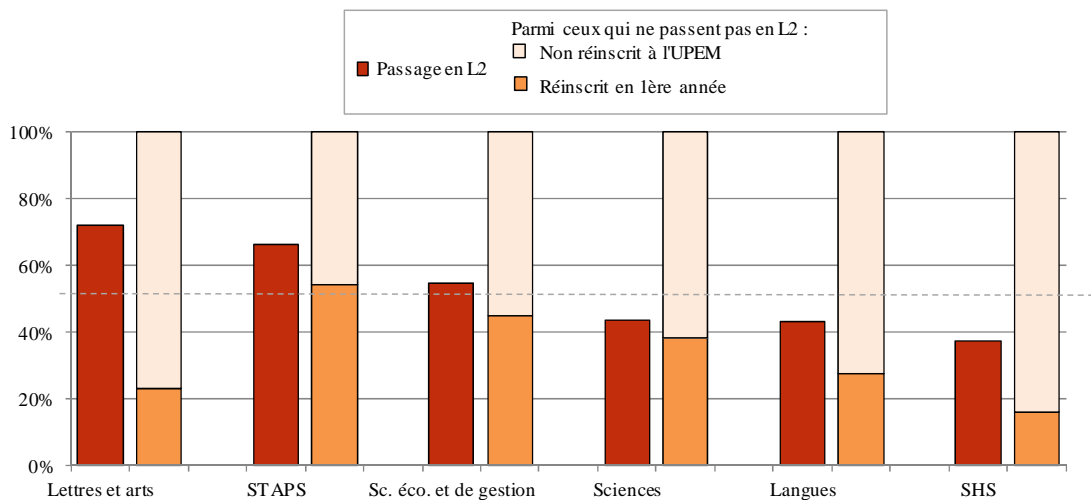
### Des parcours différenciés selon la discipline

Un an après leur entrée à l'université, plus de la moitié des étudiants des licences de lettres et arts, STAPS et de sciences économiques et de gestion, passent en année supérieure. Dans les autres disciplines, le taux de passage est moins élevé, notamment en sciences humaines et sociales : moins de quatre étudiants sur dix s'inscrivent en deuxième année à l'issue de leur première année de licence (37 %).

Quand ils ne passent pas en deuxième année, les étudiants de sciences humaines et sociales et de lettres et arts sont particulièrement nombreux à quitter l'UPEM (respectivement 84 % et 77 % contre 62 % en moyenne dans les autres disciplines). Toutefois, ces taux de départ importants sont à relativiser. Ainsi, en sciences humaines et sociales, plusieurs parcours sont proposés en cours d'année pour les étudiants désireux de se réorienter (DU, préparation aux concours sanitaires et sociales, etc.). De plus, ces départs interviennent souvent avant la sanction des examens. Par ailleurs, d'autres parcours engendrent logiquement des départs : c'est par exemple le cas du parcours préparant aux concours d'entrée des Instituts d'Etudes Politiques. En lettres et arts aussi, les départs d'étudiants à l'issue de la première année ne sont pas forcément synonymes d'échec et s'expliquent en partie par des réorientations, notamment dans des écoles du domaine (Théophile, à venir). D'ailleurs, dans ces deux disciplines, 18 % des non réinscrits à l'issue de la première année avaient validé leur année (contre 8 % dans les autres disciplines).

En sciences économiques et de gestion, en sciences et en langues, les départs parmi ceux qui ne s'inscrivent pas en deuxième année sont moindres mais fréquents : plus de la moitié des étudiants quittent l'établissement lorsqu'ils n'accèdent pas à l'année supérieure. En revanche, les étudiants de STAPS se démarquent : la majorité des non accédants se réinscrivent en première année, et la plupart du temps dans la même formation, confirmant la motivation particulière des inscrits de cette discipline.

Devenir à l'issue de la première année de licence selon la discipline



Source : Apogée, UPEM, 2018

#### Pour aller plus loin

**BEAUPERE Nathalie, BOUDESSEUL Gérard**

*Quitter l'université sans diplôme: Quatre figures du décrochage étudiant*  
CEREQ, Bref, n°265, 2009.

**GAUSSON Laetitia**

*Plus de la moitié des nouveaux bacheliers passent en deuxième année*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°159, octobre 2017.

**JAGGERS Christophe**

*Les nouveaux bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2011*  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information 12.07, juillet 2012.

**MAETZ Isabelle**

*Parcours et réussite en licence et en PACES: les résultats de la session 2016*  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note Flash du SIES N°18, novembre 2017